

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° I-653

présenté par
M. Bompard

ARTICLE 22

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la mesure où l'Europe soutient l'invasion du territoire français par l'immigration massive ; il ne semble pas opportun de financer un système légal menaçant nos intérêts vitaux. Ainsi, l'échec patent de l'agence de surveillance des Frontières Frontex qui n'a pas sus détecter l'arrivée de 38000 migrant par la méditerranée en 2015coute plus de 150.000.000€ à l'UE. De l'argent gaspillé par pure mollesse face à la crise migratoire. Par ailleurs les institutions de Bruxelles, téléguidées par l'Allemagne tentent de faire pression sur tous les pays de 'l'Union afin de mettre en œuvre une répartition des migrants sur les territoires des pays membres. Et ce au mépris de la réglementation de l'Espace Schengen qui impose de contrôler efficacement les frontières périphériques de l'Union contre, notamment, l'immigration clandestine. On se demande pourquoi l'un des rares pays à appliquer les accords de Schengen (la Hongrie) est autant décrié pour sa politique envers les migrants. Depuis Mars 2014 la Commission Européenne, le Parlement Européen suivis par un cortège de juges et d'ONG mondialistes mettent en œuvre une campagne qui s'est renforcée en 2015, en faveur de l'accueil et de la réinstallation des migrants et ce au mépris de la législation de nombreux pays concernant l'asile.

Sources : -Le Figaro 14/09/2015 : « Crise des Migrants : l'Espace Schengen n'existe plus »

-Valeurs actuelles : Frontex : L'agence de surveillance des frontières est-elle efficace ?

-Le « Droit d'Asile », Mathieu Thardis (IFRI)